

L'Établissement Public de Coopération Culturelle « 9-9 bis », recrute :

Un(e) Musicien (ne) intervenant(e) en CDD

Site majeur du bassin minier, classé Monument Historique, le 9-9bis fonde son renouveau sur la mise en place d'un ambitieux projet de développement culturel, avec la particularité d'appréhender plusieurs dimensions complémentaires (patrimoine-musique-tourisme/économie) pour créer une synergie et faire du 9-9bis un projet culturel fort en région Hauts-de-France. La diffusion et les créations du Métaphone, l'accueil d'artistes en résidence, l'ouverture d'espaces d'accompagnement et de pratiques, la valorisation patrimoniale du site et la mise en œuvre d'actions éducatives contribuent à l'emprise territoriale du 9-9bis et à son rayonnement culturel.

1 | Définition

L'Établissement public de coopération culturelle dispose d'un budget de 2.7 millions et de 30 collaborateurs dont trois musicien(ne)s intervenant(e)s.

A partir de son expertise pédagogique et artistique, le/la musicien(ne) intervient musicalement auprès de différents publics : principalement dans le cadre scolaire (premier degré), et de manière secondaire hors temps scolaire (petite enfance, structures socioculturelles, médico-sociales...).

Il/elle développe les pratiques musicales à l'échelle du territoire de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, en s'appuyant sur l'ensemble des esthétiques et des répertoires. Les projets stimulent la curiosité, la sensibilité artistique et l'ouverture culturelle, en favorisant les passerelles avec les autres activités du 9-9bis (actions culturelles et patrimoniales, diffusions jeune public, artistes en résidence ou en CLEA...).

2 | Positionnement dans la structure

2.1 Service : développement culturel

2.2 Responsable hiérarchique direct : Responsable du pôle développement culturel

2.3 Travaille avec : pôle développement culturel, patrimoine et direction artistique

3 | Description du poste

- Co-construire des ateliers et projets musicaux en lien avec les enseignants et les programmes de l'Éducation Nationale (ou le projet de structure, si hors temps scolaire),
- Conduire des interventions musicales au sein des établissements en veillant à l'implication collective et en mobilisant les moyens nécessaires (instrumentarium, intervention artistique, sortie culturelle...),
- Organiser les modes de restitution adaptés (enregistrement, spectacle, temps fort...) et participer à l'évaluation des projets menés,
- Participer à la réflexion collective au sein du pôle développement culturel et du 9-9bis (avec le pôle patrimoine notamment)
- Développer des partenariats extérieurs à l'occasion de projets communs (Lille 3000, projet BD...),
- Participer aux interventions musicales et/ou aux missions de production pendant les temps forts avec l'ensemble de l'équipe.

4 | Dimension du poste

4.1 Relations en interne : avec son supérieur, avec les autres musiciens intervenants, avec les collègues concernés par les projets.

4.2 Relations en externe : avec l'Éducation Nationale (CPEM, enseignants), avec des artistes ou intervenants extérieurs.

4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission en parfaite autonomie une fois les cadres généraux posés.

5 | Profil recherché

5.1 Savoirs : musicien et pédagogue (**compétences requises en tant que chef.fe de chœur, une pratique des vents et des cordes serait un plus**), expérience significative dans le cadre d'interventions artistiques musicales, travail en mode projet, connaissances musicales, instrumentales et culturelles liées à la musique, connaissance des enjeux liés à l'éducation artistique.

5.2 Savoirs faire : capacité à impliquer un collectif d'enfants dans un projet musical qui lui corresponde, expression orale et rédactionnelle, respect des délais,

5.3 Savoir être : travail en équipe, sens de l'organisation, de la planification et de l'anticipation, dynamisme, rigueur, réactivité, analyse de sa pratique, volonté d'apprendre et de se former.

5.4 Qualités personnelles requises : curiosité artistique et humaine, autonomie, esprit d'initiative, créativité, enthousiasme. Grande autonomie nécessaire dans la conception des projets comme dans leur mise en œuvre

6 | Conditions d'accès à l'emploi

6.1 Niveau d'étude : niveau Bac +3

6.2 Diplôme : Diplôme universitaire de Musicien Intervenant **obligatoire**

6.2 Expérience : 2 ans minimum

6.3 Divers : Permis B indispensable

7 | Conditions de travail

7.1 Cadre d'emploi : **CDD** de droit privé, **temps complet**

7.2 Salaire brut mensuel : convention collective CCNEAC, groupe 5 + titres restaurant

7.3 Temps de travail : base 35h/semaine annualisée, avec un découpage entre coordination, préparation et vis-à-vis pédagogique.

7.4 Horaires de travail : en fonction des nécessités de service et des plannings établis. Disponibilité occasionnelle en soirée et les week-ends

7.5 Conditions d'exercice :

Travail au 9-9bis, dans les écoles, structures petite enfance et structures culturelles,

Respect de la déontologie de l'enseignement et sens du service public,

Déplacements fréquents entre les différents lieux d'activités,

Utilisation de sa voiture personnelle (frais remboursés).

Poste à pourvoir : du **lundi 28 février au vendredi 8 juillet 2022**.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avec le libellé suivant « RECRUTEMENT CDD MUSICIEN INTERVENANT » avant le **21 janvier 2022** à :

info@9-9bis.com ou à l'adresse suivante EPCC 9-9bis Chemin du Tordoir CS 50163 62590 OIGNIES